

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Première pierre historique

EAU-Vallon SA, le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF) et la Municipalité de Saint-Imier ont vécu un moment fort, ce mardi 8 août en matinée, dans le cadre du projet de nouvelle adduction du puits des Sauges. La pose de la première pierre du futur réservoir des Philosophes, au-dessus de l'Hôpital du Jura bernois, s'est en effet déroulée en présence d'une soixantaine de personnes, dont les représentants des cantons de Berne et du Jura.



Le conseil d'administration de EAU-Vallon SA au grand complet et les représentants des cantons de Berne et du Jura, à droite, posent pour la postérité.

Invitée de dernière minute, l'eau céleste n'a nullement découragé les représentants des autorités politiques cantonales, régionales et communales. Mais, bien qu'indésirable en la circonstance, pouvait-elle légitimement être absente de ce que Patrick Tanner, président de EAU-Vallon SA et maire de Saint-Imier, a lui-même considéré comme étant «le plus important projet régional d'adduction en eau potable»?

Au total, plus de 27 millions de francs seront investis au cours des prochaines années par les différents partenaires, dont la Municipalité de Saint-Imier et le SEF réunis au travers de la société anonyme EAU-Vallon. D'une contenance de 4000 m³, le nouveau réservoir des Philosophes permettra d'accroître considérablement les réserves actuelles de stockage et améliorera la sécurité d'approvisionnement. Moyennant la construction de nouvelles conduites de liaison, c'est également lui qui pourrait permettre à terme l'alimentation des communes de Sonvilier et de Renan, a précisé Patrick Tanner dans son discours.

Mises en service par étapes, les nouvelles infrastructures devraient être totalement opérationnelles dans le courant de 2019. Ce sera alors un bassin de près de 25'000 habitants et pas moins de 28 communes et syndicats qui seront alimentés par le puits des Sauges, a rappelé le président de EAU-Vallon SA.

Pose de conduites d'eau dans la forêt du Droit

La réalisation du projet de nouvelle adduction d'eau pour Saint-Imier et le Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF) va connaître une nouvelle étape. Deux conduites de liaison entre le nouveau réservoir des Philosophes, au-dessus de l'Hôpital du Jura bernois, et les réservoirs actuels de Saint-Imier s'apprêtent en effet à être installées.

Durant la semaine du 14 au 18 août, une entreprise spécialisée débutera les travaux de mise en place des conduites par forage dirigé depuis la Cabane de Bûcherons en direction de l'ouest. D'une longueur de quelque 100 mètres, le tracé rejoindra le sentier de la Standard à l'ouest du funiculaire.

Durant le chantier qui s'étendra sur deux mois selon la planification qui a été établie, le sentier menant de la Cabane des Bûcherons à la Standard sera interdit aux piétons et aux cyclistes pour des raisons de sécurité. La place de pique-nique sera par contre accessible.

Réaménagement de la Place du Marché Séance d'information publique le 16 août

Réaménagée en 2012, la Place du Marché, à Saint-Imier, va vivre une nouvelle mue en 2018. Afin de présenter les grandes lignes de ce réaménagement et partager sa vision des aménagements urbains, la Municipalité de Saint-Imier convie la population à une séance d'information le mercredi 16 août prochain.

L'aménagement actuel de la Place du Marché est le fruit d'un concours remporté par le bureau RWB Jura SA en 2010. Le projet avait pour principale vocation de requalifier le centre de la localité, afin de créer un lieu convivial où tous les utilisateurs de l'espace public trouveraient leur place. Le plan de quartier a été adopté par le Conseil de ville en septembre 2011.

Les travaux proprement dits se sont déroulés dans le cadre du réaménagement de l'ensemble du centre de la localité. La mise à disposition de la nouvelle place est intervenue en 2012.

Vers un consensus

Même si le concept a été salué et récompensé pour son esprit, la qualité des espaces et la mise en valeur des bâtiments alentours, la nouvelle Place du Marché a très vite suscité des critiques. Celles-ci portent pour l'essentiel sur un système de circulation moins pratique qu'auparavant, des conflits entre voitures et piétons (itinéraire scolaire) ou entre véhicules (sortie de stationnement, priorités de droite, cisaillement des flux, etc.).

Afin de répondre à ces critiques, le Conseil municipal a chargé le Service urbanisme et mobilité de revoir les principes généraux d'aménagement sans remettre en cause son esprit. Appuyé par un architecte, le service en question a planché sur un nouveau concept qui, dans les premières consultations, semble obtenir le consensus.

Les grandes lignes du futur réaménagement de la Place du Marché seront présentées à la population mercredi 16 août prochain à 19 heures, dans la grande salle du centre paroissial Saint-Georges (Rue Agassiz 19). Ce sera aussi l'occasion pour la Municipalité de Saint-Imier de partager sa vision des aménagements urbains. La séance se déroulera en présence des conseillers municipaux John Buchs et Michel Jeanneret, de Nicolas Vuilleumier, chef du Service urbanisme et mobilité, et de Jérôme Kernén, architecte mandaté pour le projet.

Zone bleue, le retour

Automobilistes, attention! En zone bleue, le régime habituel est de retour. La trêve estivale d'un mois ayant pris fin samedi passé, des contrôles sont possibles depuis le lundi 7 août. Il s'agit dès lors d'apposer à nouveau le disque réglementaire derrière le pare-brise et de respecter le temps de parcage prescrit.

(cm)

Saint-Imier, le 9 août 2017